



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

AVIS DE VACANCE DE POSTE
Direction Démocratie, Jeunesse et vie sociale des quartiers
Agent.e de développement social local
Dans un Centre social et Culturel (h/f)
Réf : 22-138

Au sein de la Direction Démocratie, Jeunesse et Vie Sociale des Quartiers et sous l'autorité du directeur du centre social, vous serez chargé.e de :

MISSIONS

- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre les actions, projets et activités dans le cadre du projet social.
- Identifier, recenser, évaluer les attentes et enjeux du territoire.
- Animer, coordonner et encadrer une équipe.
- Mettre en œuvre et mobiliser ses connaissances techniques et pédagogiques liées au public.
- Développer des actions et des projets transversaux avec les services et les partenaires.
- D'initier avec les acteurs locaux (municipalité, conseils de quartier, associations) des projets et des actions visant à développer une dynamique sociale de quartier.
- De participer à la mise en œuvre de projets portés par les habitants, en étroite collaboration avec les agents de la Démocratie locale et les différents services de la ville.
- Mobiliser les ressources financières (appel à projet, subventions) auprès des partenaires institutionnels.

ACTIVITES

- Rédiger les notes, les comptes-rendus, les bilans du secteur d'activité.
- Participer aux réunions de service.
- Gérer les inscriptions et l'accueil du public.
- Organiser le fonctionnement du secteur (moyen matériel et logistique).
- Concevoir et mettre en œuvre un programme (réservation et communication) élaboré avec la participation des usagers.
- Mettre en place des outils de communication avec l'ensemble des partenaires du territoire.
- Gestion administrative et financière du secteur d'activité.
- Participer au recrutement et la gestion de l'équipe.
- Etre une ressource pour suppléer et renforcer l'action des autres membres de l'équipe en cas de nécessité.
- Encadrer, animer des activités et séjours.
- Construire, proposer, fédérer et mobiliser les habitants (tout public) pour construire des projets.



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

- Assurer une veille sociale du quartier pour maintenir une relation dynamique avec les habitants et acteurs du territoire.
- Travailler en étroite collaboration avec les acteurs économiques et associatifs du quartier et s'inscrire dans la dynamique de transformation du quartier tant sur le volet humain qu'urbain.
- Accompagner et aider à la structuration des associations locales notamment les associations et collectifs de jeunes et développer des actions en direction des 18-25 ans.
- Mener des études sur le quartier concernant les besoins des habitants.
- Développer un espace d'accueil multigénérationnel en direction des habitants du quartier.
- Aider au départ en vacances des habitants.
- Participer à la mise en place des évènementiels au sein du quartier.
- Participer aux différentes initiatives mises en œuvre dans le cadre de la politique de la ville en adéquation avec les missions des services municipaux.
- Décliner une série d'objectifs opérationnels par projet, évaluer et valoriser les réalisations.
- Accompagner les publics dans leurs diversités en étant attentif au plus fragiles.
- Se tenir informé et adapter les projets, les activités en fonction de la réglementation liée au public.

PROFIL

- Diplôme de niveau 3 minimum.
- Connaissance de l'environnement territorial.
- Expérience significative dans l'action socioculturelle.
- Maîtrise de la conduite de projet.
- Aisance relationnelle, sens des responsabilités.
- Connaissance et maîtrise des outils informatiques et bureautiques.
- Capacité à travailler en équipe interne ou externe, à mobiliser et à rendre compte.
- Sens des contacts, dynamisme, disponibilité, rigueur et organisation.
- Esprit d'initiative, de responsabilité et d'organisation.
- Capacité rédactionnelles.
- Grande disponibilité.
- Savoir faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit.

CADRE STATUTAIRE

Catégorie B-Filière animation- animateur.trice

HORAIRES ET LIEU DE TRAVAIL

Horaires adaptés et décalés en fonction des besoins du service : Du lundi au samedi inclus (37h30).

Les congés devront être pris en dehors des vacances scolaires.

Lieu : Sur site (centre social et culturel).



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

Merci d'adresser votre candidature **avant le 29 janvier 2023** à :

Monsieur le Maire
service.recrutement@ville-bagnolet.fr